

VILLE DE LEWARDE

OCTOBRE 2023

https://ville-lewarde.fr Facebook : ville de Lewarde

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

La République est endeuillée!

Le 13 octobre, un vendredi insoupçonné de violence meurtrière, Monsieur Dominique Bernard, professeur de lettres, la joie de vivre, de partager son savoir, part enseigner dans son lycée Gambetta à Arras.

Son chemin croise celui d'un terroriste armé de couteaux. Avec ses collègues, un professeur d'EPS et un agent technique de la cité scolaire, ils tentent de le maîtriser pour protéger les élèves.

Dominique Bernard reçoit des coups mortels, 3 ans presque jour pour jour après leur meurtre atroce de Samuel Paty, nos enseignants, notre école, la république doivent à nouveau faire face au Terrorisme et à l'obscurantisme.

Je suis solidaire de la communauté enseignante qui élève nos enfants dans le respect de la laïcité.

Je suis profondément triste, scandalisé, en colère ! Mes pensées vont d'abord à Dominique Bernard, à sa famille, à ses collègues, aux élèves qui ont vécu ce drame inqualifiable et odieux.



Alain BRUNEEL, Maire

Bulletins municipaux: attention

A des fins écologiques, d'ici la fin d'année, nous souhaitons réduire les impressions de bulletins municipaux. C'est pourquoi nous invitons tout ceux qui souhaitent continuer à recevoir le bulletin municipal en format papier dans leur boîte aux lettres à l'indiquer avant le 30 novembre 2023 :

- Soit par mail à mairie-de-lewarde@orange.fr
- Soit par téléphone au 0327973737

N'oubliez pas de préciser votre nom et votre adresse.

Si vous n'effectuez pas cette démarche, vous ne recevrez plus les bulletins municipaux en papier à partir de décembre. Vous pourrez les lire sur le site internet de la ville, dans la partie « bulletins municipaux ».

11 novembre 2023

Nous commémorerons le 105° anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. Rassemblement à 10h45 devant la salle des fêtes pour un départ du défilé à 11 h. Un hommage mémoriel sera rendu aux deux monuments aux morts de la commune.

Ecole Roger Salengro

Une fresque, fruit d'un travail pédagogique mené avec les élèves de l'école est à découvrir rue d'Erchin sur le mur de l'école. Ce projet s'est concrétisé grâce au soutien financier de la municipalité, de la coopérative de l'école, de l'association des délégués Départementaux de l'Education Nationale, de l'Amicale Laïque de Lewarde ainsi que de l'Office Central de la Coopération à l'école.



Il est dans la continuité des nombreuses actions menées au sein de l'école depuis plusieurs années qui a pour objectif d'éduquer les élèves **au développement durable**. En juin 2023, l'école a d'ailleurs reçu le label E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable) niveau 3.

Pour concrétiser ce projet, Thomas Hennerez (plus connu sous le nom d'Hiz Graff) est intervenu. Thomas est un artiste graffeur, connu pour ses magnifiques oeuvres réalisées dans le Douaisis mais aussi dans toute la région.

Les architectes des bâtiments de France ont validé le projet du graff d'un écureuil pour le plus grand plaisir des élèves.

L'école a, en effet, la chance d'avoir la visite de plusieurs écureuils dans son jardin. Au fil du temps, cet animal est ainsi devenu l'emblème de l'école. Des élèves en ont fait leur mascotte.

Durant les vacances d'été, la municipalité a engagé une entreprise locale pour nettoyer le mur support et pour rénover son sousbassement.

Hiz Graff a dans un premier temps réalisé l'écureuil et fin septembre, les élèves de CE2, CM1, CM2 ont pratiqué du street-art.

Le travail réalisé par Hiz Graff a suscité l'admiration des élèves et des enseignantes. Puisse cette réalisation sensibiliser les habitants, les passants qui empruntent la rue d'Erchin, à la préservation de l'environnement.

Cerise sur le gâteau, Hiz Graff a réalisé des "chats-teignes" sous le préau. L'espace détente des élèves est ainsi égayé.



Lutte contre la prostitution

Dans le cadre de la lutte contre la prostitution des personnes mineures, l'État finance le déploiement du point d'écoute La Boussole porté par l'association AGSS de l'UDAF dans le. département du Nord.

Son objectif est d'écouter, conseiller et orienter les professionnels en ligne directe avec ces jeunes, ainsi que les parents ou familles des jeunes en situation de prostitution. Ce point d'écoute peut également être utilisé par les jeunes directement.

Jeunes, parents, familles, professionnels pour toute écoute, conseil et orientation du lundi au vendredi, un numéro de téléphone à disposition : 07 57 76 46 58

Santé

Les perturbateurs endocriniens sont présents dans notre séjour et chambres à coucher.

Dans votre salon et votre chambre à coucher, il est tout à fait possible de retrouver différents types de perturbateurs endocriniens.

C'est le cas :

- des enduits, des colles, peintures et vernis susceptibles de contenir des phtalates ou composés perfluorés.
- Les meubles peuvent aussi contenir des substances toxiques et néfastes.
- Les retardateurs de flamme dans les rideaux, moquettes, tapis, coussins et mousses de lite<u>rie</u>
- Les vêtements
- Les jouets en plastique pour enfants ainsi que les peluches
- L'eau du robinet

La présence des perturbateurs endocriniens se confirme dans la composition de la mousse de certaines literies. Ainsi, il est important de bien lire les étiquettes : par exemple, le polybrominated diphenyl ethers est systématiquement présent dans les textiles, moquettes et literies.

Jardins fleuris

Le vendredi 22 septembre, les candidats au concours des jardins fleuris ont été reçus par la municipalité.

Monsieur Dubrunquez, adjoint au maire, a piloté cet évènement. Le jury a visité les jardins des candidats et des prix ont été décernés par Monsieur le Maire et des élus municipaux

Les participants ont reçu des bons d'achat en jardinerie d'une valeur de 15, 20 ou 25 €.

La municipalité félicite chaudement les 23 candidats qui participent à rendre l'environnement de leur quartier verdoyant et fleuri.



Cinéma

Dans le cadre de la semaine bleue, la municipalité a offert aux plus de 60 ans une entrée au cinéma Jacques Tati pour assister à la projection du film La Tête en friche.

Ce film français réalisé par Jean Becker est adapté du roman au même titre de Marie-Sabine Roger sorti en 2010.

Les Lewardois présents, malheureusement en petit nombre, ont apprécié l'excellence du film.



Les spectateurs de Lewarde, Loffre et Masny

Environnement

Le compostage devient obligatoire en 2024

À partir du 1er janvier 2024, chaque citoyen français sera tenu de participer activement à la gestion des biodéchets tels que les épluchures, les coquilles d'œufs, les restes de repas, les mouchoirs et les produits périmés sans emballage. La commune est en attente des décisions de Cœur d'Ostrevent qui a la compétence en la matière pour la collecte des déchets.

Cette initiative vise à valoriser ces matières organiques souvent négligées et ce conformément à la loi dite antigaspillage du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et pour l'économie circulaire.

Concrètement, cela signifie que **chaque ménage devra avoir un bac dédié aux matières organiques** telles que les déchets de cuisine (les épluchures, les restes de repas) et les feuilles mortes. Pour les résidents en maison, il est déjà possible de se procurer un bac à compost dans une jardinerie.

À savoir : en France, chaque habitant jette en moyenne 83 kg de biodéchets par an. Les pertes et les gaspillages alimentaires en France représentent 10 millions de tonnes de produits par an, soit une valeur commerciale estimée à 16 milliards d'euros, selon le ministère de l'Écologie.

Selon **l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)**, les biodéchets représentent près de 30 % des ordures ménagères résiduelles, soit plus de 80 kg de déchets par habitant chaque année. Leur valorisation offre un potentiel significatif.

Le ministère de la Transition écologique explique que cela permettra de produire du compost ainsi que du biogaz pour notre approvisionnement énergétique. De plus, cela contribuera à réduire les émissions de gaz à effet de serre associées à leur décomposition en décharge pour une économie estimée à plus de 800 000 t de CO2/an, selon l'ADEME.

Société de chasse

Le 15 septembre, la société de chasse a donné rendez-vous à ses 16 adhérents, salle E. Pot. Mesdames Delmaire, Madoux et M. Léger ont représenté la municipalité à cette réunion.

Monsieur Poulain, président a animé cette réunion très technique durant laquelle il fut question de l'obligation de déclarer les armes de chasse avant le 31 décembre par le biais du SIA (système informatise des armes), d'une formation dite décennale qui a eu lieu à Lewarde le 18 octobre, de plan et de planning de chasse.

Les chasseurs sont inquiets de la baisse démographique des lièvres qui ne seront pas tirés cette année.

Le nombre de renards est par contre multiplié par deux.

Les chasseurs s'obligent à des prélèvements régulés de différentes espèces (perdrix, faisans ...) pour permettre le maintien démographique des espèces.

La société va intervenir au moins à deux reprises dans le bois à la demande de la CCCO.

Le bureau est présidé par M. Bruno Poulain aidé au secrétariat par M. Pascal Georges et à la trésorerie par M. Michel Di Paolo.



Spécial fête de la châtaigne

La 40^{ème} fête a été une superbe réussite. Elle restera mémorable.

Les bénévoles du CAL présidé par Madame Nina Lahssen ont mis les bouchées doubles pour satisfaire les Lewardois en leur offrant 2 semaines de festivités ... et l'occasion de déguster le petit truffé à la recette bien gardée concocté par l'équipe de Madame Marie-Jeanne Taussin.

Les organisateurs remercient les associations, les bénévoles qui ont animé la fête, les secouristes de Lewarde sans qui aucune manifestation extérieure n'aurait pu avoir lieu pour des raisons de mise en sécurité obligatoire, les géants de Lewarde, présents à tous les évènements pour le plus grand bonheur des participants, les services administratif et technique de la mairie qui ont dû résoudre bien des problèmes d'organisation.

Le samedi 23 septembre, tous les géants amis s'étaient donné rendez-vous. Cet évènement a marqué le début de la fête.

Partis de l'école élémentaire, les géants ont paradé pour terminer leur rencontre par un rigodon, place des Vésignons. Merci à Mirmelade de Courchelettes, aux géants de Waziers, aux amis du Clair de Lune, aux géants d'Haubourdin, à Tiot Batiche de Masny, à Monica la Pirate d'être venus saluer Isidore et la famille Deforest. Ce défilé a permis la promotion de cet aspect culturel et festif du Nord.



Le vendredi 29 septembre, Madame Nina Lahssen, présidente du CAL a procédé au discours d'inauguration de notre fête.

Cette inauguration s'est déroulée en présence de Monsieur le Maire, Alain Bruneel, accompagné d'une forte délégation du conseil municipal, de Messieurs Charles Beauchamp, conseiller général, Frédéric Delannoy, président de cœur d'Ostrevent ainsi que des représentants des villes d'Erre et de Loffre qui ont été remerciés de leur présence amicale.

Les géants de Lewarde, les « cauffeux de marron », l'harmonie des mineurs d'Auberchicourt, des présidents d'association et un nombreux public ont participé au défilé inauguratif encadré par les secouristes de Lewarde.

Le syndicat d'initiative et le club arc-en-ciel se sont associés pour présenter une magnifique fresque estampillée 40ème anniversaire de la châtaigne.



Les deux journées des samedi 29 septembre et dimanche 30 septembre ont été dédiées aux sportifs. Le samedi, des courses cyclistes organisées par le VC Haveluy et le VC Lewardois avec le soutien de la municipalité ont animé le grand quartier autour du bois sous un beau soleil.

De 12 h 30 à 18 h, 240 coureurs et coureuses répartis en plusieurs catégories ont offert un spectacle sportif passionnant au public.



Le dimanche matin, 450 coureurs et coureuses pédestres ont concouru. Cette épreuve a été organisée par l'entente athlétique Dechy Guesnain avec l'appui de la municipalité et de Cœur d'Ostrevent.

Les jeunes et les compétiteurs des 5 km ont parcouru les allées du bois.

Les participants aux 10 et 15 km ont traversé le centre historique minier, monument phare de notre commune. 60 bénévoles ont assuré le succès de l'épreuve.





Le vendredi 6 octobre après-midi, le sport a été mis à l'honneur pour les scolaires cette fois.

150 élèves des écoles d'Erchin, Lewarde et Roucourt ont répondu à l'invitation de l'Amicale laïque de Lewarde et de Monsieur l'inspecteur de la circonscription de Douai-Cantin.

Les enfants se sont donnés physiquement à cœur joie dans des ateliers proposés par la fédération française d'athlétisme. Ils ont découvert des jeux anciens grâce au prêt de matériel de l'Amicale laïque de Roost-Warendin et la présence des militants de Culture et Liberté qui ont animé les stands. Ils ont participé à une course pédestre de 1km dans le bois.

Ce sont des enfants enthousiasmés qui sont repartis chez eux après avoir remercié les adultes pour la qualité apportée à leur encadrement.

Le samedi 7 octobre après-midi, chiens et maîtres ont participé au dog trail organisé par l'association « balade canine sur Lewarde ».

Une petite équipe de bénévoles dévoués ont suivi le projet vieux de 3 ans de Jade Bruneel d'organiser un événement canin au sein de son village natal.

Aujourd'hui, l'association est fière d'avoir pu réunir 140 participants dont 86 chiens autour de ce dogtrail qui est le premier mais qui ne sera pas le dernier!



Il aura fallu des heures de réflexion, près de 24h de préparation technique et 20 à 30km de marche pour mettre en place un parcours d'orientation de 5km et un parcours d'obstacles et d'orientation de 8km.

Tout cela n'aurait pas été possible sans l'aide des bénévoles, de la municipalité et du centre Hélène Borel.



Le samedi dès 18 h, la boum des enfants a rencontré un vif succès.

73 enfants déguisés et 82 adultes ont profité de l'évènement festif assuré par Olb productions.

Barbe à papa, stand de maquillage, stand de modelage de ballons sculptés en forme d'animaux ont été proposés gratuitement aux enfants. Des mascottes extraites de ieux vidéo ont animé la soirée.

Une petite restauration a été proposée aux participants.

Le dimanche 8 octobre, pour la 40 ème braderie, 700 exposants se sont installés sur les trottoirs du quartier du Castel.

C'est par milliers que les badauds ont arpenté les rues de la cité. L'harmonie municipale a accompagné les géants et a offert un mini concert devant le local des boulistes.



A 16 h, un vent de folie a soufflé avec le concert d'un collectif métissé enthousiasmant.

Le groupe a « enflammé » le public venu très nombreux qui a, à regret, quitté le devant de la scène.



Dans une pétarade sympathique, les spectateurs ont admiré un festival de couleurs célestes. Des applaudissements nourris ont clos l'exercice réalisé par des artificiers au talent incontestable.



La représentation théâtrale de la Koukiri du week-end des 14 et 15 octobre a donné le clap de fin de la fête de la châtaigne 2023. Il s'est conclu par une note d'excellence.

Avec la Koukiri, le public a ri à gorge déployée aux 11 interprétations issues de pièces de théâtre et de sketches d'auteurs célèbres. *M. Jean-Paul Lemaire* en a été le metteur en scène.

Les comédiennes et comédiens *Mesdames Claude Lemaire, Marie-Noëlle Quillot* et *Messieurs Palié, Vanwynsberghe, Lemaire, Thédrez* ont mobilisé en l'adaptant le répertoire d'auteurs tels Molière, Feydeau mais aussi de F. Raynaud, P. Palmade et M.Laroque ainsi que du regretté Lewardois B. Baralle... Le patois, cher aux Nordistes, a eu sa part à ce festival de bons mots et de situations cocasses.

Plus d'informations sur la page Facebook, suivez les actus, cliquez et partagez

Madame Wanwynsberghe a mis son talent au service de la régie son et lumière et Madame Bary a soigné les costumes de la troupe. Les vignerons du clos Saint Rémy ont apporté une aide précieuse en tenant la buvette.



Tribune d'expression libre

Les textes présentés correspondent aux écrits envoyés par les groupes sans aucune modification orthographique ou grammaticale apportée sur ceux-ci.

Groupe majoritaire: « continuons ensemble pour Lewarde » 15 élus

Nos services publics sont en crise.

Le service public existe pour servir le public, pour répondre aux besoins des citoyens. Il se heurte au libéralisme économique qui exige de la rentabilité financière.

Aujourd'hui, les textes juridiques adoptés contraignent l'emploi public et, plus globalement, la dépense publique. Cette compression des dépenses détériore l'accès aux services publics. Elle fait *c*huter le nombre de fonctionnaires et d'agents publics recrutés.

Elle est en plus aggravée par une baisse d'attractivité des métiers de la fonction publique d'état, hospitalière, territoriale aux salaires contraints.

En résumé, l'état ouvre peu de postes et n'arrive pas à recruter.

La dématérialisation des démarches conduit aussi à une exclusion des services publics des plus vulnérables. Le développement du numérique et la numérisation des démarches justifient une réduction des effectifs qui, en réalité détériore l'accès aux services publics.

Les entreprises privées suppléent les services publics (cliniques, écoles, courrier, SNCF, RATP...). Elles sont plus coûteuses pour l'État et elles ne permettent pas un "accueil inconditionnel" à cause du reste à charge des patients. L'hôpital n'échappe pas à cette lente descente aux enfers à laquelle nos gouvernants n'apportent pas de solution réaliste.

Conséquence logique du manque d'attractivité. Les soignants voient leur charge de travail augmenter. La dégradation de leurs conditions d'exercice entraîne une perte de sens de leurs métiers d'où une fuite des personnels médicaux et paramédicaux qui trouvent de meilleures conditions de travail et de salaire ailleurs.

Nos vies sont en danger. Des patients meurent sur des brancards à cause d'une prise en charge tardive.

L'Hôpital de Douai est en grand danger. Des services sont en cours de démantèlement. En diminuant constamment les moyens de l'hôpital de Douai, le gouvernement valide la destruction de notre Centre hospitalier Peut-on envisager dans le bassin du Douaisis de ne plus avoir un grand service de soin ?

Nous, élus, nous inquiétons de la situation. Des actions organisées par le comité de défense des services publics et l'association « Mon hôpital, ma santé, ma bataille » vont avoir lieu en coordination avec d'autres actions nationales. La situation est grave. La mobilisation citoyenne nécessaire sera essentielle.

« L'alternative Lewardoise » 2 élus

Tribune non reçue

« Pour Lewarde, un nouvel élan » 2 élus

Tribune non reçue

Ville de Lewarde



106, rue Jean Jaurès 59287 LEWARDE ', Tél :03 27 97 37 37 mairie-de-lewarde@wanadoo.fr

Lettre à l'ensemble des habitants

Lewarde, le 16 octobre 2023

Affaire suivie par Julie STICKER, Directrice Générale des Services

Objet : Propreté de l'espace public

Mesdames, Messieurs,

La propreté de l'espace public est un des axes prioritaires de la politique de la ville. Les services techniques ont déjà fort à faire avec les détritus jetés au sol par des personnes indisciplinées (mégots, papiers ...).

Depuis plusieurs mois, une autre pratique déviante est malheureusement constatée. A plusieurs reprises, dans plusieurs quartiers de notre ville, certains habitants accumulent des encombrants sur les trottoirs sans se soucier aucunement des conséquences de leurs actes. Ces comportements incivils peuvent avoir de graves effets (accidents d'enfants qui manipuleraient ces objets, voiture qui heurterait les tas constitués, conséquences sanitaires néfastes avec la présence de rats...).

Cette pratique condamnable par la loi oblige les services techniques à intervenir pour un service qui ne leur est pas dévolu, et entraîne par la même occasion, un surcoût pour les finances communales. Je suis résolu à porter systématiquement plainte en cas de renouvellement de cette situation.

Aussi, par la présente lettre, je tiens à vous rappeler que <u>la société WIART procède</u> gratuitement à l'enlèvement des dépôts signalés par les particuliers après une prise de rendez-vous au 0 800 4000 59 (numéro vert - gratuit).

Si des habitants ont une difficulté qui les empêche de se conformer à la loi, je les invite à prendre contact avec les services de la mairie. Ensemble, nous trouverons une solution adaptée à leur situation.

J'espère que cet appel sera entendu. Je remercie la grande majorité des habitants qui respectent les règles de vie en société et pour lesquels ce courrier ne s'adresse évidemment pas personnellement.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à toute ma considération citoyenne.

Alain BRUNEEL
Maire de Lewarde

LEWARDE

REVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE

ORGANISE PAR LE COMITE D'ANIMATION

A 19h30

salle des fêtes Henri Martel

76 € MENU

errine de Foie Gras au pain d'Epices et sa brioche tiède Dos de Cabillaud de la Mer du Nord aux Girolles et sa Feuillantine de poireaux

35 € MENU ENFANT

Ficelle picarde

Citron vert Sorbet

Blanc de Poulet et ses Pommes

Croquette

Dôme de Chapon et sa sauce au Porto

Légumes de l'an nouveau

Délices de nos provinces et sa

Tourbillon aux fruits Rouges Une coupe de Champagne

Café

De la Nouvelle Année

Monde

Avant le 22 décembre 2023 Mairie de Lewarde: 03 27 97 37 37 ou Me Lahssen 06 75 61 09 5 RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

L'AMICALE LAÏQUE DE LEWARDE

KRE 2023 Rue en Salle des fêtes

a 12 h

AENU: 17 ediros viandes Couscous 3, (poulet, m

MENU: 10 euros

mesclun de sal Tartiflette e Fromage, et boulet Dessert de la Nouvelle Année

Animation assurée

SAMLes par

tarte et café

Musiques du

POINT D'APPUI AUX ASSOCIATIONS Avec le concours du

Paieme

comprises Bais

de moins de 12 ans

pour les enfants

Au pro des écoles publiques de Lewarde

l'inscretion (avant le 12 novembre)

Audrey LOURDELLE-THERON (en mairie)

André LEGER-150 rue Henri Coubrun-Lewarde

Ne pas jeter sur la voie publique